

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 521

Artikel: A propos de juges d'enfants

Autor: S.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262976>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025


ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E 1436

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Puissent les Pâques, symbole nouveau, apporter un peu d'espoir et de paix à notre humanité en peine : c'est là le vœu du



MOUVEMENT FÉMINISTE.

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOULD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de Chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE : Fr. 6.— ÉTRANGER : 8.— Le numéro : 0.25</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p>	<p>ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p>
--	--	---	---

LA VIE DU PAYS

Le prix du lait aux Chambres fédérales

Les deux Chambres se sont longuement occupées durant la session d'avril, de la crise qui sévit dans l'agriculture suisse. D'un côté, en effet, il est urgent, du point de vue social, politique et national, que notre pays garde une population paysanne qui, faisant produire à notre maigre sol autant qu'il peut donner, puisse vivre de son travail; aussi, est-ce en cherchant à protéger la production suisse que l'on a introduit des restrictions d'importation et établi des droits d'entrée. Mais d'un autre côté, les consommateurs ne cessent de réclamer que les prix soient en rapport avec leurs revenus qui vont toujours diminuant, si bien que toute augmentation du coût de la vie, des produits laitiers notamment, se fait cruellement sentir dans les budgets des chômeurs et des familles nombreuses. Maintenir des prix bas, mais sans nuire au gain déjà bien modeste des paysans, et écoulé nos produits laitiers que l'étranger ne consomme plus: tel est le problème d'importance vitale en face duquel se sont trouvés nos députés.

La première mesure qu'ils ont prise a été le vote d'une nouvelle subvention fédérale de 15 millions destinée à combler l'écart entre le modeste prix de vente (20 centimes) que perçoit le producteur et le prix actuellement payé par le consommateur, et qui ne couvre même pas le prix de revient (30 à 32 centimes). Mais nul ne s'est illusionné sur le temps que vaudra ce remède, et chacun sait qu'un assainissement efficace de la situation exigera la réorganisation complète du système actuel. Dans le long exposé qu'il a fait au Conseil des Etats, M. Loeffler (St-Gall) n'a pas ménagé ses critiques et a formulé des propositions fermes pour revenir à une situation normale. La Confédération, a-t-il dit, ne saurait, en effet, garantir le taux du prix du lait, sans exiger en retour que la production laitière soit diminuée et adaptée aux besoins de la consommation du pays, puisqu'il est certain que l'exportation des fromages, des laits condensés, et des chocolats, ne reprendra jamais les proportions d'autrefois. Par contre notre

pays ne peut que gagner à une augmentation du bétail de boucherie et à une culture plus étendue des céréales, occupant ainsi les forces et les ressources devenues disponibles du fait de la diminution de la production laitière.

Quant aux stocks de fromages que le marché mondial n'absorbe plus, ils trouveraient plus facilement leur écoulement dans le pays, n'était le système néfaste des contingents imposés par l'Union des commerçants de fromages: en effet les maisons de commerce n'ont droit à traiter que pour des quantités limitées de fromage, leur quote-part étant calculée sur la base du chiffre de leurs ventes en 1912-1913!! Si bien que celles qui seraient en mesure de conclure des marchés plus importants sont au préalable obligées d'acheter à prix élevé leurs « parts » à d'autres commerçants, perdant ainsi tout ou partie du bénéfice financier de leur effort!

Le Conseil Fédéral a accepté les différentes motions proposées, tendant à faire disparaître les abus de ce système dont il n'est pas besoin de signaler les défauts. Pour nous autres, femmes et consommatrices, les révélations faites durant cette discussion des Chambres nous ont ouvert les yeux sur les conditions de vie économique que nous apporterait un système corporatif étendu à toutes les branches production.

A. L.

Les femmes dans les commissions scolaires

A part la commune de Leysin, où comme le *Mouvement Féministe* l'a déjà dit, trois femmes ont été nommées membres de la commission scolaire (une de plus que pour la précédente législation), il ne semble pas qu'il y ait de nouvelles nominations à signaler dans le canton de Vaud. Combien de Municipalités se refusent encore à admettre que les femmes ont leur mot à dire dans l'instruction publique! A Renens, a été nommée M^{me} Biéri-Chaulmontet. Lausanne retrouve ses deux sièges: M^{me} Th. Bonnard, membre ancien et fidèle, M^{me} Le Coultre-Burnens, membre nouveau. Nous saluons avec plaisir la nomination de M^{me} Le Coultre, jeune mère de famille dont les avis seront précieux.

S. B.

Les facteurs économiques dans les relations internationales

Dans son célèbre livre intitulé *Les conséquences économiques de la paix*, l'économiste anglais Keynes a décrit ce monde d'avant-guerre que celles d'entre nous qui n'ont plus précisément vingt-ans! se rappellent encore, mais qu'elles ne peuvent plus évoquer sans un effort d'imagination. Un monde dans lequel, comme l'a souligné Mrs. Barbara Wootton, l'une des oratrices de cette « Journée d'études » de La Haye, on se mettait en route sans passeport, sans devises étrangères, où l'on ne rencontrait sur sa route qu'un minimum de barrières douanières; un monde dans lequel — à la condition toutefois d'avoir de l'argent! — aucune difficulté ne venait entraver ces libertés économiques que nous ne connaissons plus aujourd'hui. C'était en effet le temps de la liberté de placement des capitaux, quand l'argent anglais accourait en Amérique ou en Argentine et les fonds français en Russie, sans qu'aucune restriction empêchât d'en toucher les intérêts; le temps de la stabilité des changes, de la parité de l'or — et qui ne se souvient comment alors nos pièces de vingt francs étaient valables au même taux à Paris ou à Londres, à Budapest ou à Genève?...

Ce monde, agréable et commode pour ceux qui pouvaient profiter de ces facilités économiques, mais dur et impitoyable pour les humbles, pour ceux dont la main-d'œuvre, pourvu qu'elle fût bon marché, était toujours acceptée — ce monde-là n'est plus. L'après-guerre a amené pour la plupart des pays la disparition complète de ces libertés économiques, et les a remplacées par des réglementations méthodiques, qui deviennent dans certains cas inutiles pour cause de force majeure: c'est ainsi qu'en U. R. S. S. par exemple la liberté de placements financiers à l'étranger a totalement disparu pour la bonne raison qu'il n'existe plus de capitaux à placer! et qu'il en est de même pour la liberté d'émigration puisque toute la main-d'œuvre disponible est réquisitionnée

¹ D'après des notes prises à la Conférence d'études organisée par le Comité international féminin pour la paix et le désarmement (La Haye, mars 1938).

sur place. L'Allemagne, de son côté, tout en laissant le bolchévisme, le copie exactement dans sa réglementation de la production, et telle liberté, toute naturelle pour le monde d'avant-guerre comme l'exportation des capitaux, est devenue maintenant un crime passible de la peine de mort. Cette tendance se retrouve, bien qu'à un degré moindre assurément, dans les Etats non totalitaires eux-mêmes: qu'est devenue la liberté d'émigration? qui est sûr de pouvoir gagner son pain dans un pays étranger? combien de pays actuellement interdisent l'exportation des devises? et si les douanes ont existé de tout temps, ne sont-elles pas devenues universelles? et tout commerce international n'est-il pas soumis actuellement à l'obtention de licences, à des contingents, etc.? Aux Etats-Unis, les dispositions du *New Deal* ont prescrit ce que l'on doit et ce que l'on ne doit pas produire; et de nombreux Comités internationaux, comme celui du thé par exemple, fixent chaque année le montant des besoins mondiaux de tel produit et le pourcentage autorisé de sa production (pour le thé: 80 à 95 %).

J. GUEYBAUD.

(Lire la suite en 3^{me} page).

A propos de juges d'enfants

Ce fut une intéressante séance que celle tenue, le mois dernier, par l'Association lausannoise pour le Suffrage féminin; une nombreuse assistance, où les mères de famille étaient en majorité, a écouté avec une vive attention l'exposé plein de cœur, enrichi de beaucoup d'expériences, présenté par M. R. Subilia, juge d'instruction cantonal.

M. Subilia a parlé plus en père qu'en juriste et ce faisant, il a su faire vibrer ses auditrices; Beaucoup ont été navrées d'apprendre que la justice vaudoise, est plus dure envers l'enfant délinquant qu'envers l'adulte; l'adulte, qui sait se comporter devant un tribunal, est assisté d'un avocat, que l'Etat même lui fournit d'office, il peut recourir, il peut demander sa grâce ou sa liberté conditionnelle. Rien de tout cela n'existe pour l'enfant; il ne comparait pas devant un tribunal, mais devant un juge enquêteur; son dossier est renvoyé devant trois membres du Tribunal d'accusation qui prononcent sans entendre l'enfant, ni ses parents, ni aucun témoin, ni un avocat, sans possibilité de recours, ni de grâce.

Cet état de fait déplorable, que le grand pu-

Impressions d'Amérique

Une de nos lectrices de Genève, Mme Albert Roehrich, qui vient de passer cinq mois aux Etats-Unis où son fils est installé, veut bien nous communiquer le manuscrit d'une causerie qu'elle a faite à son retour, à l'Union des Femmes de Genève, et auquel nous détachons les passages suivants, qui nous permettent de voir de la sorte la vie aux Etats-Unis autrement que cela n'est possible aux touristes habituels (Réd.).

... Quel moment étonnant, après sept jours passés sur un grand transatlantique, de voir apparaître, comme sortant de la mer, un peu de terre ferme, soulignée par quelques arbres et quelques maisons blanches! C'est l'extrême pointe de Long-Island, et nous approchons du Nouveau-Monde, que plusieurs passagers du *Champlain* n'ont encore jamais vu. Nous passons le bateau-phare d'Ambrrose, point où se compte la course de rapidité, et où le *Normandie* a acquis le ruban bleu, qui lui a été disputé pendant quelques semaines par le *Queen Mary*, mais qu'il a reconquis ensuite. Notre paquebot avance dans un large chenal marqué des deux côtés par de grandes boîtes fixes rouges, la côte se dessine: à gauche, des collines, l'île de Saten, puis le bras tendu de la statue de la Liberté qui nous accueille; vers la droite, enveloppés de légères brumes, les gratte-ciel de New-York apparaissent comme des cathédrales, éclairées par le soleil couchant: c'est grandiose, inoubliable. Comme l'écrivit Le Corbusier, dans son remarquable ouvrage, « c'est une cité fantastique, presque mystique, qui sort des brumes de la mer, mais qui, à mesure que le bateau avance se transforme en une image d'une brutalité et d'une sauvagerie inouïes... »

... Lentement, notre paquebot est entré dans l'Hudson et a pris place dans le *French Dock*, non loin des docks allemand et italien. Débarquement des passagers, douane interminable, mais tout paraît facile lorsqu'on est au bonheur de retrouver son fils. Il est neuf heures lorsque en auto, nous pouvons rouler le long du fleuve éclairé par la lune, et sortir de la ville pour traverser la campagne sur une superbe « parkway » (autostrade), qui nous amène à New-Rochelle en 45 minutes. La ville gigantesque est restée derrière nous, sans que nous ayons eu à traverser ses faubourgs, apercevant seulement de loin les bâtiments de la Columbia University...

... New Rochelle, petite ville nichée dans la verdure au bord du Sound, au N.-E. de New-York, a été fondée par des huguenots venant de France en 1688. Deux siècles plus tard, la *Huguenot Society* a fait placer dans un parc dominant la mer un monument en roche granitique, sur lequel sont inscrits les noms de ces quelque soixante réfugiés. De plus, on a donné à chacune des avenues de la ville le nom bien français de chacun d'eux: Bonnet, Dubois, Neuville, etc... La première église presbytérienne de New-Rochelle a été élevée sur l'emplacement de l'église réformée française, construite en 1688. Il est à remarquer que les Américains, entrés tardivement dans l'histoire du monde (au XVII^{me} siècle) ont un vrai respect de tout ce qui est ancien pour eux, et combien ils tiennent à conserver les noms autrefois donnés aux lieux, soit par les Français ou les Espagnols, et surtout par les Indiens.

... New-Rochelle m'apparaît comme une cité-jardin, avec ses nombreuses villas sans clôtures nichées dans la verdure. Un grand nombre de

New-Yorkais y habitent, désireux d'échapper au bruit et au mouvement de la grande ville, où les messieurs se rendent à leur travail le matin en chemin de fer, laissant à leur femme l'auto qui leur est indispensable, soit pour conduire les enfants à l'école, soit pour ses commissions et visites. La ville commerçante avec ses magasins innombrables, ses affiches multicolores, sa circulation ininterrompue constitue un quartier tout à fait spécial, uniformément semblable à celui d'autres villes, c'est-à-dire pratique, commode, mais bruyant et laid, aux maisons de hauteur inégales, mais toujours obligatoirement munies d'escaliers extérieurs de sauvetage en cas d'incendie, dès qu'elles dépassent deux étages.

Pénétrons dans un de ces marchés couverts et si parfaitement organisés, et dans lesquels les maîtresses de maison viennent toujours s'approvisionner elles-mêmes, pour la bonne raison que la classe bourgeoise est obligée le plus souvent de se passer de domestiques, vu le prix exorbitant que demandent celles-ci. Pas d'employées de maison à moins de 50, 60 et même 80 dollars par mois (assurances en plus payées par le patron), soit 200 à 320 fr. suisses par mois. Les négresses demandent ces mêmes prix. Dans ces marchés couverts, c'est un vrai luxe de propreté et de présentation. A la porte vous trouvez des séries de paniers en treillis sur roues, que vous roulez vous-même devant chaque comptoir, choisissant ce qu'il vous faut. Les légumes sont rangés par catégories, aspergés d'eau en été, les fruits de toutes couleurs et de tous poids sont artistement groupés, vendus en paniers ou en cartons. Vous y trouverez tous les fruits d'Europe et des pays chauds, d'apparence impeccable, mais sans la saveur des

nôtres. Un des comptoirs les mieux achalandés est celui des *tin can* (boîtes en fer blanc) où vous trouverez un dîner complet: soupe, viande, jus divers de tomate, d'orange ou d'ananas, et même de la bière en boîte. De l'autre côté du marché, ce sont les viandes, les volailles, le poisson dans des comptoirs de verre, ailleurs la pâtisserie et le pain, qui se vendent dans tous les magasins d'épicerie. La diversité des pains fabriqués et mis en vente est extraordinaire. Votre premier panier est chargé; vous passez devant le comptoir central qui additionne vos achats, vous en donne la facture, alors que les marchandises sont mises dans un grand sac de fort papier et apportées à votre auto.

Quelques détails maintenant sur les habitations toujours très attrayantes d'apparence, qu'elles soient en *colonial style*, qui est le vrai style américain, en bardeaux blancs horizontaux, ou en *Queen Ann style*, avec pignons et dépendances. Presque toujours un porche sert de rendez-vous à la famille en été. Peu d'habitations modernes: l'Américain a été très conservateur dans ce domaine jusqu'à présent, et ne s'adapte, que lentement au style moderne, quand bien même les gratte ciel dans les villes sont tout ce qu'il y a de plus moderne. Pays de contrastes par conséquent. J'avoue qu'ayant vu construire quelques-unes de ces habitations, j'ai été frappé de la rapidité avec laquelle elles sortent de terre: peu de pierres, des parois de bois avec quelques briques, cela ne me paraît pas extraordinairement solide ni durable!

C'est à l'intérieur de ces maisons que l'esprit organisateur des Américains a conçu le plus de merveilles. Vous n'y voyez presque plus de radia-

Portraits et silhouettes de femmes

Mrs. Barbara Wootton

«...C'est, écrit un collaborateur d'un journal anglais, *The Star*, pour lutter contre la pauvreté, les taudis, et aussi contre le gaspillage des forces humaines et des ressources que, soit la Nature, soit la science et la technique de l'invention placent à notre disposition, que Barbara Wootton a entrepris toute jeune encore des études économiques à Cambridge. Et elle s'y distingua si bien qu'à vingt-trois ans, elle était directrice d'études et lectrice en matière économique au collège de Girton, et que quelques années plus tard, le Labour Party anglais la chargea de recherches économiques spéciales. A vingt-six ans elle était nommée par le Gouvernement britannique membre d'une Commission officielle d'enquête sur les dettes nationales, où elle conduisait tous les chefs de l'industrie et de la finance, et en 1927, ce même gouvernement la désignait à Genève comme l'une de ses représentantes à la Conférence Economique internationale convoquée par la Société des Nations ».

On le voit, la conférencière que nous avons eu le privilège d'entendre à La Haye est une économiste de premier ordre. Mais à côté de sa science si sûre, et si personnelle, dirai-je, parce que si réfléchi et si solidement étayé sur ses recherches et ses réflexions, ce que nous, profanes, apprécions aussi chez Mrs Wootton, c'est son incomparable talent d'exposition. Avec elle, l'économie politique, la statistique, la sociologie, la politique ne sont jamais ni arides ou abstraites, mais au contraire lumineuses de clarté, et palpitantes de vie. On l'écoute comme on entendrait une belle histoire, incroyablement vraie, qui plonge ses racines dans notre vie de tous les jours, et dont les enseignements nous soulèvent au-dessus de nous-mêmes en nous aidant à comprendre la valeur pour la communauté des phénomènes les plus courants de notre existence journalière. Et les deux noms de maîtres qui viennent tout naturellement à notre pensée, en évoquant les dons intellectuels de Barbara Wootton, montreront bien comment nous n'hésitons pas à la comparer avec



Cliché Mouvement Féministe
Barbara WOOTTON

les meilleurs: nous avons nommé Fernand Maurette, hélas! trop tôt disparu, et Francis Delaisi. Ce talent si remarquable de mettre au service de tous sa science, Barbara Wootton en a fait un véritable apostolat en se consacrant à l'œuvre des Universités populaires. A Londres, plusieurs fois par semaine, elle réunit des classes d'ouvriers et d'ouvrières, des chauffeurs et des receveurs d'autobus notamment, avec lesquels elle discute en petits groupes les grands problèmes politiques et économiques de l'heure, les amenant ainsi à envisager objectivement les événements qui se déroulent — et qui ne voit l'immense portée éducative et la valeur pour la paix du monde d'une pareille instruction? et comment les «élèves» de Barbara Wootton auront obtenu ainsi la force et la maturité d'esprit qui les empêcheront de suivre aveuglément le premier mot d'ordre venu? De plus, et à côté de l'économie politique, elle cultive la littérature d'imagination, non pas que l'une la délasse de l'autre, mais parce que ce sont des formes intellectuelles qui correspondent admirablement à son esprit, et elle est l'auteur de deux romans, que nous espérons bien présenter un jour à nos lectrices. Une belle intelligence vive et prompt, une science sûre, un don d'expression coloré et pittoresque: tout ceci ne constitue-t-il pas un type de femme dont notre féminisme ne peut que se enorgueillir?... M. F.

La femme d'aujourd'hui travaille !!

Pour les unes, il s'agit d'intérêts intellectuels à satisfaire, ou de loisirs à occuper utilement; pour d'autres, c'est en premier lieu le pain quotidien qui est en jeu. Il ne s'agit plus guère, alors, de courir aux occupations les plus intéressantes ou les moins fatigantes, mais plutôt de trouver la profession la plus rémunératrice et où l'on réussira le mieux. Et c'est là que l'Office Suisse pour les Professions Féminines est d'un grand secours.

« Notre activité se manifeste sous deux aspects, déclare le rapport annuel de l'exercice écoulé: nous rassemblons le matériel intéressant les professions féminines et nous mettons en suite à la disposition des femmes qui cherchent des conseils et des renseignements sur telle ou telle profession ». L'Office se donne donc comme tâche de réunir tous les documents relatifs à des professions susceptibles d'être exercées par des femmes. Il compose des monographies professionnelles dont les dernières parues sont: la mécanicienne-dentiste, la couturière en confection, la laborante, la maîtresse ménagère, etc. Ce travail amène l'Office à entrer dans le vif de problèmes tels que l'unification de la préparation professionnelle des gouvernantes d'enfants et de nurses, l'éducation de la femme aux travaux ménagers. Il cherche à coordonner les efforts des conseillers de profession avec les écoles professionnelles, les bureaux de placement et les associations professionnelles. Connaissant d'une part les possibilités de travail offertes, et de l'autre, les aptitudes nécessaires au succès, il ouvre à toutes les femmes qui désirent de l'aide son service de renseignements: « Plusieurs femmes nous sont envoyées pour des renseignements par des conseillers de profession, des assistantes sociales, des écoles professionnelles et même par des bureaux de placements féminins ou par l'Institut Psychotechnique. Il s'agit souvent de veuves, de divorcées, de femmes n'ayant appris aucun métier ou désirant changer de profession. C'est alors de la véritable orientation professionnelle qu'il faut faire. Et la question devient particulièrement angoissante lorsqu'il s'agit de femmes d'un certain âge, qui n'ont jamais travaillé et que des revers de fortune obligent à chercher un emploi rémunéré.

Ce sont aussi les nouveaux problèmes posés par la crise, qui ont poussé l'Office à la formation d'une Commission pour la lutte contre les effets de la crise. Le but principal de cette Commission est de recueillir les publications, spécialement les articles de presse concernant le travail féminin, d'y répondre d'une façon objective et de rectifier les arguments erronés. Combien de femmes, en effet, suivent avec angoisse les discussions sur le droit de la femme mariée au travail, sur le salaire accordé au travail féminin, sur le problème du double gain; combien sont-elles que tourmente la pensée de leurs charges familiales devenues tellement plus lourdes du fait de la crise! La tâche de la Commission est de les soulager. Bien souvent, heureusement, les motions dirigées contre le travail féminin ne servent d'aliment qu'à un mouvement politique de durée éphémère, pour assurer un succès électoral. Le grand argument en vogue actuellement est celui que l'on qualifie de «double gain». Diffé-

1 Pourquoi s'obstine-t-on à parler de «double gain» comme si une seule personne le touchait? puisqu'à ce «double gain» correspond «double travail», celui du mari et celui de la femme. (Réd.).

rentes solutions sont données dans les cantons, à ce problème des gains des deux époux, toutes moins favorables que celles préconisées par le Conseil Fédéral.

Tout comme l'Office pour les Professions Féminines, la Commission possède un service de publications intéressantes. On se rend compte par ce qui précède de l'utilité du travail de ces deux organisations. M. G. C.



Les femmes et la Société des Nations

Le statut de la femme

Cette dernière semaine a vu se produire à la S. d. N. des faits bien intéressants pour nous autres femmes.

On se souvient sans doute comment, et grâce aux efforts des organisations féminines internationales, une résolution avait été votée par l'Assemblée de la S. d. N. en octobre 1937 décidant d'entreprendre une étude sur le statut politique, civil et légal de la femme, son statut économique étant déjà étudié par le B. I. T., et confiant l'organisation de cette étude à un Comité spécial d'experts. On se souvient aussi que la désignation des membres de ce Comité en janvier 1938 avait également beaucoup préoccupé les organisations féminines, qui avaient présenté plusieurs candidatures, et que finalement, fait sans précédent dans les annales de la S. d. N., l'élément masculin s'est trouvé en minorité dans ce Comité composé de trois hommes (le professeur Guttridge (Gde Bretagne), MM. de Ruelle (Belgique) et Sebestyen (Hongrie) et de quatre femmes (M^{lle} Hesselgren, présidente du Conseil national des femmes suédoises, Miss Kenyon, avocat (Etat-Unis), M^{me} Bastid-Basdevant (France) professeur à l'Université de Lyon et Anka Godjevack, Dr. en droit (Yougoslavie). C'est ce Comité qui vient de siéger du 4 au 12 avril.

Comment allait-il organiser son travail? et dans quelle mesure les femmes, qui y sont si directement intéressées seraient-elles tenues au courant et pourraient-elles y collaborer? ces questions, la dernière surtout préoccupaient vivement nos grandes organisations féminines internationales, qui avaient formulé certaines propositions et tout spécialement chargée Mrs. Corbett Ashby de venir à Genève pour suivre de près les événements. Or, disons tout de suite que le résultat a dépassé ce que l'on pouvait attendre, et ceci grâce à l'esprit de large compréhension et à la cordiale courtoisie du président du Comité, le professeur Guttridge (Université de Cambridge). Sans doute, et selon la tradition immuable, paraît-il de la S. d. N., les séances du Comité furent-elles privées, à l'exception de deux, et la demande des organisations féminines de permettre à Mrs. Ashby de suivre les séances en qualité d'«observateur» fut-elle repoussée, parce qu'il aurait fallu alors autoriser la présence d'autres «observateurs» représentant d'autres Sociétés, ce qui aurait risqué de con-

blec ignore, mais que connaissent bien tous ceux et toutes celles qui s'occupent de l'enfance, les travailleuses sociales, les assistantes de police, qui ne cessent de demander une procédure plus humaine, tenant compte de la nature de l'enfant, provient de ce que nous sommes en plein régime provisoire. Le Code de procédure pénale, qui fixe cette façon de faire, date de 1850; notre Code pénal, qui date de 1932, prévoit pour l'enfant délinquant, un régime spécial qui n'a jamais vu le jour. Pour des raisons d'économie, dit-on. Il est permis de penser que le seul fait de sauver deux ou trois enfants par an suffirait à justifier des dépenses qu'entraînerait un tribunal spécial, avec un juge spécial, assisté d'assesseurs qualifiés mères de famille, pédagogues, médecins, ainsi que cela se pratique à Genève.

Mais cette institution, selon M. Subilia, serait encore trop coûteuse et trop compliquée. Il suffirait de modifier quelques articles de notre Code de procédure pénale, et de prévoir une procédure simplifiée pour l'enfant, lui donnant un avocat, lui accordant les garanties qui sont accordées d'office au plus grand des criminels, en sauvegardant ses droits, en prévoyant la possibilité de recours et de révision.

M. Subilia est opposé au juge unique, instruisant l'enquête et prononçant la peine, institué dans nombre de tribunaux pour enfants; il craint les erreurs, le parti-pris; il est opposé aux tribunaux tels qu'ils fonctionnent dans la Seine, par exemple, ou en Belgique, où l'on vient voir de loin le centre de triage et de rééducation de Moll. Il préconise une institution extrêmement souple, pas du tout bureaucratique, partant peu coûteuse, avec la collaboration de spécialistes, médecins, pédagogues, mères de famille. Il a à quelque chose à faire. Il faut à tout prix faire quelque chose; déjà M. Peitrequin, dans la dernière session du Grand Conseil, a demandé la révision des articles 184, 185 et 186 du Code pénal, en vue d'une meilleure protection des enfants victimes d'odieux individus; il voudrait que ce soit le ministère public qui soit juge du retrait de la plainte lorsqu'il y a eu sévices sur un enfant. M. Subilia adjure les parents, en ces tristes occasions, de faire preuve de solidarité et de laisser la justice suivre son cours. Rien n'est plus odieux que de voir des coupables acheter le silence des parents. Et les exemples foisonnent... S. B.

teurs encombrant les parois, mais on les dissimule dans des niches ou sous des fenêtres. Le chauffage est parfaitement organisé (notons en passant que le charbon de meilleure qualité ne coûte que 10 dollars la tonne de 900 kgs). Les fenêtres ont toutes des treillis en fil de fer pour préserver les habitants des moustiques en été, tout en permettant l'aération. Les cuisines, toutes peintes en blanc, sont parfaitement claires et jolies. Aucun ustensile n'est apparent, et chaque chose a sa place, même la planche à repasser contre un mur, ou la planche à pain entre deux armoires. Le fourneau, blanc également, est mis à l'abri sous un couvercle, lorsque l'on ne s'en sert pas. Plus de boîtes d'allumettes: on tourne le bouton, et lorsque l'on s'absente, l'on n'a qu'à éteindre la veilleuse du gaz. Un thermomètre sur le fourneau indique le degré de chaleur requis par telle pâtisserie ou tel soufflé, et on ne saurait se passer du frigidaire électrique, qui a sa place dans toutes les cuisines. Le travail de la maîtresse de maison est ainsi bien facilité. J'ai beaucoup d'admiration pour la femme américaine, qui fait son ménage elle-même, n'employant que des aides occasionnelles, et qui s'en tire avec tant de grâce et de savoir-faire, recevant volontiers des visites, qui, vu les distances s'installent souvent pour des journées entières.

Une des premières choses qui m'ont frappée à mon arrivée a été la beauté de la végétation, à laquelle le climat humide et chaud de l'été doit être particulièrement favorable. Les villas sont toutes entourées de pelouses et de jardins, et la maison abritée des regards par des buissons de pins, de sapins ou d'hortensias. Moins de fleurs que chez nous et plus d'arbres, car on recherche

l'ombre. Que d'arbustes inconnus pour une Européenne! Erables japonais, arbustes nains, qui jettent une note rouge vif dans la verdure des pelouses; *dogwood*, arbuste à grandes fleurs blanches comme des clématites, qui fleurissent au printemps et portent des graines rouges en automne; énormes buissons d'«hydrangias», sorte d'hortensias blancs à grandes fleurs allongées, qui fleurissent en août et se colorent avec l'automne... Et quel culte des arbres! Ils sont superbes, plus grands que chez nous, et si on construit une maison près d'un bel arbre, on s'arrange à ne pas le molester. En automne, les colorations sont extraordinairement accentuées, et le rouge vif y domine. Les érables que l'on voit partout, les chènes si variés, dont j'ai compté quatre ou cinq espèces différentes, sont bien plus colorés en automne que chez nous... C. R.

Publications reçues

M^{me} M. VAUTHIER-PIAGET: *Guide de l'amateur de thé*. La Concorde, Lausanne 1938. 1 brochure vendue au profit du Sanatorium Universitaire de Leysin.

« Une des choses les plus déplorables du monde est de gaspiller tant de bon thé parce qu'on ne sait pas le préparer ». Ainsi s'exprime Lichihlai, poète Song. Aussi est-ce sous son patronage approbateur et bienveillant que M^{me} Vauthier tente de corriger les habitudes désastreuses des mauvais buveurs de thé qui se contentent d'eau tiède vaguement colorée, ou de thé trop tiré.

M^{me} Vauthier, qui est avec son mari, le Dr.

Vauthier l'âme et la cheville ouvrière du Sanatorium Universitaire de Leysin, nous fait saisir, dans une brochure aimable et variée, toute la délicatesse du thé qui doit être fait et bu selon certains rites, afin de conserver son arôme et ses vertus nombreuses. Chacun sait l'œuvre magnifique accomplie par le Sanatorium Universitaire et tiendra à lui témoigner son admiration en se procurant le petit *Guide de l'amateur de thé* écrit avec tant de bonne grâce et d'originalité. M. G. C.

Anna JÉZÉQUEL, Secrétaire de la Commission d'Education de l'Alliance Universelle pour l'Amitié internationale par les Eglises: *Le Jardin enchanté*. M. J. Jézéquel, 47, rue de Clichy Paris (9^e) 1937.

« La terre est un grand jardin où les hommes pourraient être heureux s'ils voulaient... » Sans doute leur suffirait-il d'accepter le lourd talisman noir du travail et la chaîne d'or de l'amour, comme le font les enfants du *Jardin Enchanté*. Existe-t-il une manière plus charmante... et plus sûre d'intéresser les enfants à la cause de la Paix que de leur faire lire les récits vivants et profonds de M^{me} Jézéquel? Les personnages en sont étonnamment variés: des enfants de tous pays, de toute race. Ne s'attache-t-on pas aux héros d'un livre passionnant? Lire et aimer les histoires du *Jardin Enchanté* sera le premier pas de l'enfant vers l'amour et la compréhension universels. Enfin, les aînés liront les témoignages de reconnaissance et d'admiration exprimés à la mort de M^{me} Jézéquel, cette grande apôtre de la Paix. L'éditeur a eu l'heureuse idée de les ajouter à cette belle série de récits si bien illustrés. M. G. C.

Le Mois théâtral, supplément de *La Patrie suisse* organe officiel de la Fédération suisse-romande des Sociétés théâtrales d'amateurs: J. Fulpius-GAVARD: *Mais ce n'est pas une chose sérieuse*, adaptation française d'une comédie de Pirandello. Editions G. Meyer, 2, rue Michel-Roset, Genève.

On sait que M^{me} Fulpius-Gavard, trop tôt disparue, avait exercé à côté de tout son travail social, une intéressante activité littéraire, et que notamment sa parfaite connaissance de l'Italien lui avait permis des études et des traductions qui avaient imposé son nom à l'attention publique. La traduction du grand dramaturge que nous apporte le *Mois théâtral* mérite d'être tout spécialement signalée pour sa souplesse, sa vie, et sa compréhension parfaite du genre de Pirandello, qu'elle rend ainsi accessible à tous ses lecteurs; et d'autre part des acteurs épris de littérature étrangère trouveront là une pièce séduisante et originale à monter dans notre langue. J. S.

SECTION D'INFORMATION DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS: *Les activités de la S. d. N. No 7: Pour améliorer l'alimentation: nouveaux efforts techniques*. No 8: *Traité des femmes en Orient*. *Travaux de la Conférence de Bandoeng*. Prix: 50 ct. la brochure.

Cette jolie collection de petites brochures rouge pompéien à titres en lettres blanches vient de s'enrichir de deux nouveaux numéros consacrés, l'un aux travaux de la Conférence d'Extrême-Orient contre la traite des femmes, dont notre journal a déjà, et à plusieurs reprises, entretenu ses lecteurs, l'autre à ce problème si actuel de l'alimentation dans ses rapports avec l'hygiène, la technique, l'agriculture, et la politique écono-